

Annexe 2

DEMANDE D'EXERCER UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE PENDANT UNE DISPONIBILITE Pour l'année scolaire 2023/2024

Décret n°2017-105 du 25 janvier 2017
Décret n°2019-234 du 27 mars 2019

A retourner à :

Madame l'Inspectrice d'académie – directrice académique
des services de l'éducation nationale du département de la Charente
Division des Personnels
Cité administrative – Bât B
Rue Raymond Poincaré
16023 ANGOULEME CEDEX

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : __/__/__

Grade : Professeur des écoles : Titulaire Stagiaire en 2022/2023 (titulaire au 01/09/2023) Instituteur

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

N° de téléphone fixe : __-__-__-__-__ N° de téléphone portable : __-__-__-__-__ Courriel : _____@_____

Demande l'autorisation d'exercer une activité privée pendant ma disponibilité dans le secteur suivant (voir liste des justificatifs à fournir au verso) :

Nom ou raison sociale de l'entreprise ou de l'organisme : _____

Adresse : _____

Tél. : __-__-__-__-__ Courriel : _____@_____

Secteur d'activité : _____

Quelle sera votre fonction ou activité : _____

Date prévue de début d'activité : _____

Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse personnelle.

Fait à _____, le __/__/20__

Signature de l'intéressé(e) :

.../...

Liste des pièces justificatives fixée par l'arrêté du 14 juin 2019	
Activité salariée	Copie de l'ensemble des bulletins de salaire + copie du/des contrat(s) de travail
Activité indépendante	Un extrait Kbis ; Ou extrait K délivré par le tribunal de commerce attestant de l'immatriculation de l'entreprise au registre du Commerce des Sociétés datant de moins de 3 mois ; Ou un extrait d'immatriculation D1 délivré par la chambre des métiers et de l'artisanat attestant de l'inscription au répertoire des métiers ou au registre des entreprises datant de moins de 3 mois ; Ou une copie de la déclaration d'activité auprès de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) ; Une copie du dernier avis d'imposition ou de tout élément comptable certifié attestant de la capacité de l'entreprise à procurer au fonctionnaire un revenu supérieur ou égal au revenu minimal fixé par le décret n° 2019-234 du 27 mars 2019
Création ou reprise d'une entreprise	Un extrait Kbis ou extrait K délivré par le tribunal de commerce attestant de l'immatriculation de l'entreprise au registre du Commerce des Sociétés datant de moins de 3 mois ; Ou un extrait d'immatriculation D1 délivré par la chambre des métiers et de l'artisanat attestant de l'inscription au répertoire des métiers ou au registre des entreprises datant de moins de 3 mois ; Ou une copie de la déclaration d'activité auprès de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)

- Pour les activités professionnelles exercées à l'étranger, toutes pièces équivalentes à celles requises doivent le cas échéant être accompagnées de copies traduites en français par un traducteur assermenté.

Ces justificatifs devront parvenir à la DSDEN de la Charente (DIPER), au plus tard le 31 mai 2023 et concernent l'année civile 2022.